Les mondes de la drogue, entre ordre et désordres

Claire Duport

Dans Sens-Dessous 2013/1 (N° 11), pages 13 à 20
Éditions Éditions de l'Association Paroles

ISSN 1951-0519
DOI 10.3917/sdes.011.0013

Article disponible en ligne à l'adresse
https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2013-1-page-13.htm

CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'Association Paroles.
La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

Les mondes de la drogue, entre ordre et désordres

Cet article est dédié à Amina Haddaoui,
dont les recherches sur les réseaux et trafics de cannabis en France
et au Maroc ont beaucoup apporté à nos connaissances.

Pour sa sociologie, et pour son amitié.

Les productions, trafics et usages de drogues sont souvent représentés et qualifiés du côté des désordres. Ceux dont ils participent : désordres politiques, économiques, sociétaux, écologiques ; comme ceux qu'ils génèrent : désordres urbains, financiers, sociaux. Pourtant, à analyser les conditions qui rendent possibles la production et le commerce des drogues, comme à observer le fonctionnement des réseaux de trafic, on comprend que ces activités sont absolument inscrites dans l'ordre le plus régulier des États, des économies capitalistes, comme des ordres sociaux et sociétaux.

Qu'est-ce que la drogue ?

Dans un ouvrage de 2010, le sociologue Michel Kokoreff[1] titre : « La drogue est-elle un problème ? » Énoncée de la sorte, on pourrait répondre que la drogue est une question qui rassemble nombre de problèmes.

Le premier de ces problèmes est sans doute celui des représentations que l'on se fait de l'usage comme des trafics de drogues ; représentations qui faussent notre connaissance des produits, de leurs usages, de leurs effets, de leur production et de leur circulation, et qui, dès lors, altèrent notre jugement sur les personnes et les institutions impliquées dans l'usage ou le trafic des drogues, autant que ces représentations altèrent l'idée que

1. Michel Kokoreff, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Petite Bibliothèque Payot, 2010.

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

nous nous faisons de ceux qui n'auraient rien à voir et à faire avec les drogues. Jugement qui tend aussi à qualifier la drogue comme source autant que conséquence de multiples désordres. Enfin, qui tend à faire penser le monde des drogues comme perturbateur de l'ordre, comme producteur de déviances ; un désordre à lui tout seul dans l'ordre du monde.

Pour mieux saisir le poids de ces représentations, il faudrait, en premier lieu, s'accorder sur le vocabulaire. De quoi parle-t-on ? De produits psychoactifs, c'est-à-dire qui modifient le psychisme, parfois le système nerveux, de produits naturels ou de synthèse, qui font apparaître ou disparaître des symptômes, modifient les manières de se comporter, de percevoir l'environnement, qui affectent, en plus ou en moins, les sensations. Bref, de produits qui font que l'on n'est pas « dans son état normal ». Parmi ces produits, certains sont de consommation courante (le café, le tabac, l'alcool), d'autres sont rares (l'héroïne, la cocaïne, certains médicaments) ; certains sont peu actifs, voire inoffensifs, d'autres sont dangereux ; certains sont légaux, d'autres illicites ; certains sont en vente et usage libre, d'autres sont soumis à prescription, voire proscrits. Bref, du café à l'opium, en passant par les amphétamines ou les « médicaments » et autres antidépresseurs, la marge est immense entre *les* drogues et *la* drogue. Car plus communément, ce que l'on appelle « drogue » ou « stupéfiant » se réduit aux produits psychotropes illicites, régis par la convention internationale de 1971, à savoir les dérivés de la feuille de coca, les opiacées (provenant du pavot, de l'héroïne à la morphine), les dérivés du cannabis, et les drogues de synthèse ; convention qui classe les produits en fonction de leur dangerosité sanitaire et de leur valeur thérapeutique.

Et pour autant que l'on s'accorderait sur les critères qui président à ce classement de dangerosité (classement qui fait l'objet de vives controverses au sein des institutions sanitaires comme pour nombre d'usagers), il resterait encore à considérer le caractère aléatoire de ce classement, dès lors qu'on le met à l'épreuve de quelques éléments de contexte :

– géographique : la production, le commerce et l'usage de certaines drogues sont légaux dans certaines régions du monde, comme par exemple, le khat au Yémen, en Somalie, en Éthiopie ou en Angleterre, ou la coca dans certains pays d'Amérique centrale et du sud ;

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

– historique : l'opium ou la morphine ont longtemps été prescrits et utilisés comme des produits sans dangers, ainsi des dérivés de la coca ont longtemps été utilisés dans des produits alimentaires de consommation courante ;

– juridique : la pénalisation de l'usage et du trafic est différente en fonction des pays, mais également au sein d'un même pays, comme en France, le traitement pénal reste discriminant : en 2011, 140 000 condamnations pour usage de stupéfiants (doublé en 10 ans) ; 6 000 pour trafic (identique depuis 10 ans)[2] ;

– social : lorsque les points de vue deviennent sélectifs. Le tabac et l'alcool ne figurent pas dans le tableau des stupéfiants ; ils sont pourtant de forte dangerosité sanitaire pour peu de vertus thérapeutiques. Mais encore, les usages festifs des drogues sont rarement pensés comme addictogènes, de même que les trafics qui se déploient en milieux festifs sont parfois qualifiés de pacifiques.

– environnemental : outre les effets d'appropriation de l'espace que génèrent les trafics de drogues, la culture du pavot, de la coca ou du cannabis entraîne des dégradations accélérées des couvertures forestières, la pollution des sols et cours d'eau. De même que la politique d'éradication se fait le plus souvent par épandage de produits chimiques sur les zones de production, ces produits générant des effets sanitaires graves sur les populations, la faune et la flore locales.

C'est la complexité de l'ensemble de ces éléments de contexte qui font de la drogue un objet qu'il convient de regarder dans la continuité plutôt que dans la rupture. Continuité historique, géopolitique, mais aussi continuité économique, environnementale et sociale. Une autre manière d'affirmer que la drogue n'est pas un objet autonome et indépendant, mais un objet fortement contextualisé, c'est-à-dire qui n'existe et ne se déploie qu'à certaines conditions que la société même permet.

Une longue histoire, un objet géopolitique

La production, le commerce et l'usage de produits psychoactifs ont une très longue histoire. On sait que dès l'antiquité, les hommes consommaient

2. Valérie Sagant, Benoist Hurel, Eric Plouvier, *L'imposture, dix années de politique de sécurité de Nicolas Sarkozy*, Terra Nova n° 19, 2012.

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

des produits psychoactifs : l'alcool, mais aussi le pavot et le chanvre, déjà cultivés en Asie Mineure, en Europe et en Afrique du Nord, la coca en Amérique centrale et du Sud, le khat en Afrique de l'Est. Ces produits étaient prisés autant pour leurs vertus médicinales (antidouleur notamment) que pour leurs effets hallucinogènes accompagnant des rituels religieux ou festifs. Entre les XVII^e^ et XIX^e^ siècles, les zones de production, notamment du pavot, s'étendent afin de couvrir le marché grandissant de la demande européenne, en même temps que l'on isole les principes actifs de l'opium, de la coca et du cannabis pour produire de nouveaux produits (morphine, barbituriques, héroïne…) qui révolutionnent le rapport aux soins et à la douleur. Au début du XX^e^ siècle, tous les stupéfiants sont librement distribués en pharmacie ou en droguerie. Ce n'est au cours du XX^e^ siècle que va, peu à peu, se mettre en place une politique de prohibition de l'alcool, puis de certains autres stupéfiants, en même temps que se déploient en Europe et aux États-Unis des usages festifs ou mondains dans des zones géographiques et milieux sociaux qui débordent ceux, presque « traditionnels », des mondes urbains et des milieux artistiques.

Par ailleurs, si la production et l'usage de drogue participent d'une longue histoire culturelle, la transformation des produits et leur commerce sont également le fruit d'une histoire ancienne, enjeux politiques des États coloniaux pour l'appropriation des territoires et la mobilisation des populations, en Asie notamment par les États européens, en Amérique centrale et du Sud par les États-Unis. Et si, au gré des politiques de prohibition, l'activité de production et de commerce des drogues n'est plus dans l'ordre de ces États occidentaux (du moins de la plupart d'entre eux), la drogue reste un objet géopolitique : c'est la raison ou la cause de l'appropriation de territoires, et l'enjeu du pouvoir sur les populations. C'est dans ce lien entre territoires et populations que se déploient la production, la circulation, le commerce et les consommations de drogues.

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

Guerre et pauvreté

Deux facteurs, souvent liés l'un à l'autre, sont opérants dans ce déploiement de la production, du commerce et des usages de drogue : la pauvreté et les conflits armés.

On sait que la plupart des conflits armés dans le monde sont soit financés par le commerce de drogues, soit générés pour l'appropriation des territoires de production ou des routes de commerce[3]. On sait également que l'ensemble des régions de production de drogues sont des régions pauvres où les populations souffrent de malnutrition, ce qui est également le cas des zones ou territoires de trafic.

L'exemple des quatre grandes zones de production dans le monde est explicite de ces liens entre drogue et guerre, et entre drogue et pauvreté ; mais explicite aussi de l'implication des États réguliers dans la production et le commerce[4].

En Bolivie, au Pérou et en Colombie, la culture et la consommation de coca (traditionnelles dans les cultures andines et, à ce titre, pour partie légales) se sont développées massivement au tournant des années 1995, alors que la Colombie était plongée dans une guerre civile pour partie soutenue par les États-Unis qui entendaient, ce faisant, à la fois maîtriser le transit de cocaïne vers ses frontières, et à la fois garder la main sur les richesses d'Amérique Latine et sur des gouvernements qui leur seraient acquis. Les conflits armés d'Amérique latine plongeant une grande partie des paysans dans la pauvreté, la culture de la coca est devenue un moyen (peut-être même le moyen) de subvenir à leurs besoins. Mais cette culture, autant que la transformation en cocaïne, est devenue aussi l'enjeu des conflits armés pour l'appropriation des territoires de production.

Le Triangle d'or (Birmanie, Laos et Thaïlande) est le plus important producteur de pavot, devant le Croissant d'or (Iran, Pakistan et Afghanistan). Sur l'ensemble de ces zones de production, les populations souffrent

3. Alain Labrousse, *Drogues et conflits, éléments pour une modélisation*, Autrepart n° 26, 2003.
4. Pierre-Arnaud Chouvy, Laurent Laniel, *Production agricole de drogues illicites et conflictualités intra-étatiques : dimensions économiques et stratégiques*, Les Cahiers de la sécurité n° 62, 2006.

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

de déficits alimentaires liés notamment à l'absence ou à la destruction des systèmes d'irrigation permettant une polyculture. En parallèle, ces zones de production (ou leurs zones frontalières) ont connu de longues périodes de dictature ou de guerre qui ont désorganisé les cultures et les économies locales. Comme en Amérique latine pour la coca, le recours à la culture du pavot est devenu non seulement un enjeu de subsistance pour les populations, mais aussi l'enjeu même des conflits pour l'appropriation d'une économie bien plus rentable que toute autre production agricole vivrière.

Au Maroc, l'essentiel de la production mondiale de cannabis est cultivé (l'Afghanistan et le Pakistan et quelques pays d'Afrique subsaharienne étant également des zones de production), cette culture (traditionnelle dans la région du Rift) a été d'abord développée par les puissances coloniales, avant d'être concédée aux Berbères du nord par Mohammed V en échange de leur neutralité dans le conflit qui opposait le roi aux Berbères du sud ; mais en échange aussi de taxes que le gouvernement prélève sur la production.

À ce tableau très synthétique et très partiel d'une géopolitique mondiale des drogues, il faut ajouter quelques autres éléments majeurs en jeu dans le trafic de drogues :

D'abord que les zones de production sont directement connectées aux zones de transformation (du pavot en héroïne et autres opiacés, de la coca en cocaïne et crack, du cannabis en marijuana et haschisch, et de nombre de produits chimiques courants en drogues de synthèse et autres ecstasy), zones qui peuvent être dans les régions mêmes de production, mais aussi ouvrir des routes inédites de transit des produits (Afrique de l'Est et de l'Ouest, Turquie, Russie et anciens pays du bloc de l'Est, Chine, Japon, Nouvelle-Calédonie, îles des Caraïbes, etc.). Ainsi, la carte de la circulation des drogues est devenue un nœud inextricable de routes qui ne cessent de se déplacer, n'épargnant aujourd'hui aucune région du monde.

Ensuite, que de nombreux États dans le monde ou de territoires sous tutelle européenne ou américaine, sont des paradis du blanchiment de l'argent de la drogue. Le désengagement des États dans la régulation finan-

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

cière a facilité le système de blanchiment au sein même d'organisations légales, déployant ainsi des formes de criminalité économique. Et si le développement du blanchiment dans des niches économiques telles que l'immobilier sont largement responsables de la crise économique actuelle et de l'appauvrissement d'une partie des populations locales, il n'en reste pas moins que les bénéfices financiers du trafic de drogues trouvent aisément à se recycler dans l'économie légale [5].

Enfin, que ce monde de la production, de la transformation et de la circulation des drogues n'est pas un univers économique et géopolitique isolé de l'ensemble des sociétés et des modes de vie de chacun. Car si, en effet, cette production est en augmentation et se modifie, c'est aussi que la consommation est en augmentation et que les usages se diversifient.

Des mondes en interrelation

L'échelle locale nous permet de mieux comprendre l'interrelation entre activités et mondes sociaux ; mieux comprendre comment trafics et consommations de drogues sont liés, et comment les mondes de la drogue débordent largement la représentation commune que nous en avons. Dans le sens commun, tout porte à croire que la drogue concernerait d'abord les jeunes, essentiellement des milieux populaires et en particulier des cités. Pourtant, toutes les études informées montrent que la plus grande diversité des produits stupéfiants illicites circule et se consomme dans tous les milieux sociaux, générationnels, ethniques, culturels et professionnels. On peut dès lors affirmer que les consommations de drogues comme les trafics débordent largement les mondes populaires des jeunes et des cités.

On sait également que, comme à l'échelle internationale, les trafics de drogues au détail, petits trafics de rue, se déploient dans un contexte de crise économique voire de pauvreté, lorsque l'accès aux ressources légales devient contraint, sinon impossible pour les plus pauvres [6]. Mais aussi que ces trafics de rue rapportent, à ceux qui y sont impliqués, des sommes dérisoires : au mieux, pour un vendeur au détail aujourd'hui en France, l'équivalent d'un SMIC [7]. On est très loin de l'imaginaire des gains considérables et faciles, ces économies de la pauvreté permettant le plus souvent de subvenir aux besoins minimaux d'une famille (payer le loyer, remplir le frigo).

5. Nacer Lalam, *Argent de la drogue : blanchiment et mondialisation financière*, OFDT, Drogues, enjeux internationaux n° 2, 2011.
6. Sudhir Venkatesh. *Dans la peau d'un chef de gang*. Éditions L'École des loisirs, 2011.
7. Christian Ben Lakhdar, *Le trafic de cannabis en France : estimation des gains des dealers afin d´apprécier le potentiel de blanchiment*. OFDT, 2007.

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)

Ces activités sont d'autant plus comparables à un « capitalisme de parias », que les risques encourus sont considérables au regard des sommes aléatoirement gagnées. Même si les bénéfices financiers et surtout sociaux et culturels (être reconnu dans un groupe, avoir une activité) sont importants, ces économies se déploient dans un climat de menace, voire de violence, et de manière extrêmement éphémère. C'est ainsi que fort peu de revendeurs au détail n'ont que ce seul moyen de revenus ou que cette seule activité, aucun d'entre eux qui ne soit socialisé dans le seul monde du trafic (ils ont une famille, des voisins, des copains d'école, des amis, etc.). Et à travers le trafic même, la plupart d'entre eux côtoient des mondes sociaux bien plus divers que la plupart d'entre nous (notamment parce que leurs clients sont souvent issus des classes moyennes et aisées) ; ce qui témoigne aussi de compétences relationnelles précieuses, que certains d'entre eux parviennent à valoriser dans d'autres activités, légales. Bref, tout sauf un monde à part. Il faut enfin préciser que l'organisation des réseaux de trafic de drogues, qu'ils soient à une échelle internationale ou locale, est extrêmement ordonnée, de type entrepreneurial[8].

Ce regard, bien que très synthétique, sur les trafics de drogues à l'échelle internationale et locale nous invite du moins à quelques précautions :

Il convient d'abord de lier production, commerce et usages de drogues pour en comprendre la complexité géopolitique : un objet de contrôle des territoires en guerre, d'asservissement des populations pauvres, de dégradation écologique et d'enrichissement de peu d'acteurs, dont les États et les institutions (en particulier financières) sont aussi bénéficiaires.

Il convient ensuite d'identifier les enjeux politiques pour mieux saisir les processus de déploiement du trafic et des usages de drogue : liens entre production et consommation, entre activités criminelles et institutions d'État, entre économies légales et commerce illicite.

Il convient enfin d'analyser conjointement les raisons autant que les conséquences des usages et des trafics de drogues : situations de pauvreté, de précarité et d'errance des populations, désengagement des institutions gouvernementales sur le contrôle financier autant que dans leur rôle de protection des populations vulnérables.

On comprendra dès lors que si les économies et les usages de la drogue se déploient, ce n'est que dans un contexte de désordres mondiaux dont ces économies ne sont que rarement et localement la cause, et qu'ainsi le désordre n'est pas toujours là où on se le représente.

Claire Duport

8. Claire Duport (Dir). *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*. Addap, 2011. Ouvrage téléchargeable sur : http://www.addap13.org/article2699.html

© Éditions de l'Association Paroles | Téléchargé le 15/12/2023 sur www.cairn.info (IP: 154.246.215.198)